

LE BULLETIN
METEOROLOGIQUEPRONOSTICS — Plus doux aujour-
d'hui et demain.

FAITS-OTTAWA

Un nom à ajouter

Une ligne passée sur la copie du petit compte-rendu du dîner donné, jeudi soir par M. J. Albert Foisy à M. François Veilliot, nous a fait omettre le nom de M. le Dr E.-M. Lambert. Nous nous hâtons de remettre cette ligne en place.

Communions pascals

Les membres de la cour Ste-Anne, No 348, des Forestiers Catholiques sont priés de se rendre à leur salle demain matin, dimanche, à 6 heures, afin d'enregistrer leur nom et de prendre leur insigne pour la communion pascals qui devra se faire à la messe de 6 h. 30 à l'église Ste-Anne.

Grand eucbre

Mardi prochain, le 19 courant, il y aura à la salle Ste-Anne un grand eucbre sous les auspices de la cour Ste-Anne des Forestiers Catholiques. Trente-cinq prix au moins seront distribués aux gagnants. Les prix sont exposés dans la vitrine du magasin de M. l'échevin Gaulin, bijoutier, rue Dalhousie.

Le prix d'entrée sera un magnifique jambon par Pâques. L'organisation est complète et, comme toujours, on passera une soirée agréable en assistant à ce eucbre. La partie commencera à 8 h. 45.

L'Institut Canadien-Français

Mercredi prochain, le 20 courant, en les salles du Couvent de la rue Rideau, Monsieur Simon Lelièvre, Greffier du Sénat, donnera une causerie devant les membres de l'Institut Canadien-Français sous le titre: "Ottawa—coup d'œil rétrospectif et réminiscences". Monsieur Lelièvre, qui est un ancien président de l'Institut, a été intimement lié à tous les mouvements qui ont intéressés les Canadiens français de la Capitale, tant charitables que patriotiques, et il a souvent organisé lui-même plusieurs œuvres au profit et à l'avantage de l'Institut. Les rares causeries qu'il a eu l'occasion de donner à l'Institut dans le passé ont toujours été hautement goûtées, et celle qu'il nous donnera mercredi prochain ne pourra manquer, grâce aux connaissances étendues de M. Lelièvre en ce qui concerne notre ville et sa population, ses qualités et ses défauts; grâce surtout à la verve et à l'esprit qu'il nous connaît et qu'il nous rendra si populaire parmi nous, M. Lelièvre, disons-nous, ne pourra faire autrement que d'intéresser vivement son auditoire. Un programme musical et dramatique tout spécial a été préparé pour l'occasion et sera interprété par des artistes de première force.

1. Piano—
"Rhapsodie, opus XIII". Listz
Mlle Doris Villeneuve.
 2. Chant—"Salomé! Salomé!"
extrait d'Hérodiade. Massenet
M. Charles-Emile Monty, ténor.
 3. Chant—
(a) "J'ai dit que rien ne m'effrayait",
extrait de Carmen. Bizet
(b) "L'Été". Chaminade
Mme Corbell-Pouget, soprano.
 4. Saynète en un acte
"L'Amour desiré". R. Rouget
M. et Mme Léonard Beaulieu.
- M. Oscar O'Brien tiendra le piano d'accompagnement.
O Canada! — Dieu sauve le Roi.
Prix d'entrée: 10 sous.

Le mauvais état de nos rues

Le maire Fisher a eu une conférence avec MM. McCallum et F. C. Askwith du bureau des ingénieurs, hier, au sujet du mauvais état de nos rues. M. McCallum dit que cette condition fut causée par trois tempêtes successives et malgré l'emploi de 176 hommes, il fut impossible de débayer les rues. Il dit que la situation s'améliorera cependant s'il ne survient pas une nouvelle tempête.

Nouvelles compagnies

Les compagnies suivantes ont été incorporées par charte fédérale:
The Robinson Connector Company of Canada, Limited, Montréal, capital \$500,000; United Supplies, Limited, Toronto, capital \$40,000; Divinhood Co. of Canada, Ltd., Toronto, capital \$40,000; Martin Dome Hook Co., Limited, Toronto, capital \$300,000; Mannesmann Tube Co. Limited, Montréal, capital \$1,000,000; Borex, Limited, Ottawa, capital \$250,000; Canadian Cooperative Wool Growers, Limited, Toronto, capital \$200,000; The Jackson Company, Limited, Montréal, capital \$100,000; Art Emporium Limited, Montréal, capital \$25,000.



Tout est dans l'Examen

MALGRE l'excellence de facture et d'ajustage des verres, on n'obtient pas les meilleurs résultats à moins d'avoir au préalable intelligemment déterminé les BE-SOINS REELS des yeux.

Nous spécialisons l'examen de la vue pour l'adaptation des verres.

Voyez-nous, et voyez mieux
15 années d'expérience.

A. - M. BELANGER

SPECIALISTE OPTOMETRISTE

Opticien manufacturier

32 RUE RIDEAU

Avec la Pharmacie Roger, —
Sept portes de la Gare Centrale.
Tél. Q. 1702LES OPINIONS
EN ALLEMAGNE

Le gouvernement civil est opposé aux visées ambitieuses de la caste militaire qui voudrait annexer à l'Allemagne les provinces russes de la Baltique.

Washington, 16.—Une dépêche officielle, basée sur les rapports des journaux allemands, annonce que de sérieuses difficultés se sont élevées entre le gouvernement civil et les chefs militaires de l'Allemagne, au sujet du plan de l'état-major d'annexer les provinces de la Baltique russe.

La dépêche ajoute qu'un conseil souverain, auquel assistaient l'empereur Guillaume, le maréchal Hindenburg, le comte Hertling et plusieurs personnages éminents de l'empire, fut tenu pour délibérer sur les diverses questions relatives à la conclusion de la paix avec la Russie et à l'offre de la couronne ducale de Courlande à l'empereur ainsi qu'aux affaires de Roumanie.

Il paraît, d'après les rapports d'Allemagne, que de sérieuses différences d'opinion se sont élevées de nouveau entre la majorité du reichstag et le gouvernement d'un côté, et les quartiers-généraux militaires de l'autre.

Ces opinions divergentes se rapportent à des questions dynastiques, à l'annexion à l'Allemagne des quatre provinces russes de la Baltique: la Livonie, l'Esthonie, la Courlande et la Lithuanie, et à la question de la ratification des frontières de la Pologne. Comme toujours, l'état-major général exige la solution immédiate de tous ces problèmes, et, naturellement, à l'avantage de l'Allemagne. Le gouvernement civil, cependant, qui considère que la situation présente loin d'être stable, préfère temporiser.

OPINION DU PRINCE HERITIER

Le "Lieuzler Nachrichten", organe du prince héritier, écrit que les quartiers-généraux devraient faire une déclaration sur ces questions importantes, et que le comte Hertling manque de véritable jugement politique.

Le même journal prétend que l'Allemagne devrait s'annexer tout le territoire industriel à l'ouest de la Pologne. Il annonce ensuite que le gouvernement allemand recevra sous peu la nouvelle qu'une résolution a été passée par le conseil national de Lithuanie laquelle, ainsi que la Courlande, désire être annexée à l'empire.

Le plan de l'état-major allemand est maintenant clair et défini. Il consiste à incorporer à l'Allemagne, sous une forme définitive, la Livonie, l'Esthonie, la Courlande et la Lithuanie.

LES TAUX AUGMENTENT

SUR LES CHEMINS DE FER

L'augmentation des taux sur les divers chemins de fer du Canada cause de graves ennuis à la population car le trafic ne sera plus à prix raisonnables: plus un homme aura à voyager, plus il s'apercevra que sa bourse s'appauvrit. C'est pourquoi, un grand nombre de citoyens prévoyant la situation qui leur serait faite par l'augmentation des taux envahissent les bureaux des compagnies afin de se faire une provision pour un mois ou deux mois selon que leurs besoins l'exigent. Comme le public était sous l'impression que cette augmentation entrerait en vigueur hier matin, les bureaux locaux furent assiégés durant la journée de jeudi; toutefois les changements du trafic passager n'étant pas définitivement réglés, les augmentations ne seront en vigueur que ce soir à minuit.

Si vous voulez épargner 15 pour cent du prix de votre billet, allez immédiatement aux bureaux des compagnies et achetez les billets dont vous aurez besoin d'ici un an, si possible. Il faut agir avant minuit, cependant. On comprend dès l'avantage d'acheter des livrets de voyage.

L'augmentation des taux de fret signifie une nouvelle hausse dans le coût déjà trop élevé de la vie. Les marchands disent que le consommateur devra payer, voilà tout.

Les nouveaux taux

Voici un tableau comparatif faisant voir ce qu'il en coûtera désormais pour voyager d'Ottawa à divers points environnants:

Ottawa à—	Taux actuels	Nouveaux taux
xxAlexandria	\$1.79	\$1.95
Arnprior	1.15	1.30
Halifax	21.80	25.05
xManiwaki	2.50	2.90
Montréal	3.35	3.85
Nort Bay	6.90	7.95
Pembroke	2.65	3.05
xPrescott	\$1.55	1.80
Québec	8.00	9.20
Renfrew	1.65	1.90
xToronto	7.79	8.85
xVancouver	74.95	86.20
xWakefield	.65	.75

xx—C. P. R. seulement.
xx—G. T. R. seulement

Pour nos vétérans

La Commission Secrétaire Catholique se propose d'ouvrir des classes du soir, au profit des soldats revenant du front, qui sont contribuables des écoles séparées.

"THE PARASITE"

Toronto, 16.—La police a saisi 2,000 exemplaires du "Parasite" chez le Rév. Ben Spence, secrétaire de la section ontarienne de la Dominion Alliance, qui est l'auteur de ce livre en collaboration avec M. Arthur Mee. M. Spence devra paraître en cour de police mardi prochain pour avoir désobéi à un règlement de la censure.

A LA CHAMBRE FRANCAISE

Paris, 16.—La Chambre a adopté, cette semaine, le budget du deuxième trimestre de 1918, par un vote de 460 à 5.

LES INTENTIONS
DE L'ALLEMAGNE

Hindenburg et Ludendorff déclarent que la grande offensive ne tardera pas. — Les Allemands sont prêts à sacrifier 300,000 hommes.

Londres, 16.—Répondant à un député qui lui demandait s'il y avait quelque chose de vrai dans les rumeurs que l'Angleterre avait reçu des offres de paix de l'Allemagne, aux dépens de la Russie, lord Robert Cecil, le ministre du blocus, déclara à la Chambre des Communes, hier:

"Je ne sache pas que de telles propositions aient été examinées par le cabinet. Je crois fermement qu'elles ne le seront pas."

Que des termes de paix aient été réellement offerts, la chose est bien possible. Certains passages du discours de lord Robert Cecil semblent l'indiquer d'une façon voilée.

Un peu plus tôt, la même journée, une dépêche des Etats-Unis citait les paroles du feld-maréchal von Hindenburg. Celui-ci aurait dit que l'Entente ne s'était pas montrée très accueillante pour les propositions de paix de l'Allemagne et que, par conséquent les plans de la grande offensive seraient exécutés.

Le général von Ludendorff, quartiers-maître général allemand, aurait dit de son côté: "Puisque l'ennemi n'est pas plus pressé que cela à faire la paix, qu'il combatte. Il verra que la lutte qui se prépare sera la plus terrible de la présente guerre."

Amsterdam, 16.—L'Allemagne est maintenant plus forte que ses ennemis en hommes, en équipement, en force aérienne, en chars d'assaut, en tout, aurait déclaré le général von Ludendorff à un représentant du "Volks Zeitung" de Cologne. Le général aurait ajouté que les Alliés peuvent attaquer, s'ils le veulent. Les Allemands les attendent. Puisqu'ils ne veulent pas la paix, ajouta-t-il, ils auront la guerre.

"Notre front de l'ouest est en bien meilleur état que l'an dernier," déclara von Ludendorff. Sur tous les points forts où l'ennemi se piquait d'être supérieur, nous le dépassons maintenant de beaucoup. Si les Alliés veulent attaquer, qu'ils attaquent. S'ils ne veulent pas la paix, ils auront la guerre, une guerre plus terrible que tout ce qu'on a vu jusqu'à présent. Avec l'aide de Dieu, nous aurons une paix allemande."

Amsterdam, 16.—De son côté, le feld-maréchal von Hindenburg a déclaré à un journal de Berlin que la grande offensive ne tarderait pas, puisque l'Entente a si mal accueilli les avances de l'Allemagne.

Le correspondant de la Presse Associée s'est fait dire dans des cercles neutres très bien informés que les Allemands sont prêts à sacrifier 300,000 hommes dans la prochaine offensive. Ils en ont déjà sacrifié au moins 500,000 pour l'offensive de Verdun qui fut pour eux un échec complet.

L'INSTITUT CANADIEN-FRANÇAIS

Demain soir, dimanche, à la salle du couvent de la rue Rideau, aura lieu la troisième conférence du R. P. Le Jeune, O. M. I., sur l'histoire du Canada, sous le titre "Les Premiers Gouverneurs de la Nouvelle France". Cette conférence devait être donnée mercredi dernier, mais elle a été remise pour permettre à M. François Veilliot de parler au public d'Ottawa sur la langue française au Canada. Il n'y a pas de doute qu'un auditoire nombreux ira entendre le R. P. Le Jeune, demain soir, nous raconter des choses sur l'histoire de notre pays qu'il a découvertes après de minutieuses et longues recherches et qui sont demeurées ignorées de tout le monde jusqu'à nos jours. Le joli programme musical suivant sera rendu à cette occasion:

1. Piano—
"Valse de Concert"..... Frim
Mlle Judith Legault.
 2. Chant—
(a) "Le Vaisseau du Réve"..... Botrel-Colomb
(b) "L'Angelus"..... M. et Mme Lapaire
M. Joseph Tremblay, ténor.
M. Wilfrid Charette, au piano.
 3. Violon—"Humoresque"..... Dvorak
M. Blain Mathé.
- O Canada! — Dieu sauve le Roi.
Entrée gratuite. Une collecte sera faite pour défrayer les dépenses.

Pharmacies ouvertes demain
Les pharmacies suivantes seront ouvertes demain, dimanche: W. F. Gibson, 1105 rue Bank; Hugh Hennessey, 182 rue Bank; E. R. DesRosières, 533 rue St-Patrice.

Deux déserteurs pincés
Edward Bowers, 322 avenue Gladstone et P. Kotsaas, ont été arrêtés hier soir par l'inspecteur J. J. Graham sous l'accusation d'être des déserteurs de la force expéditionnaire canadienne. Ils seront traduits devant les tribunaux.

27,545 conscrits sous les armes
Jusqu'à hier midi on a conscrit 27,545 hommes sous l'acte du service militaire. C'est une augmentation de 1,400 sur le chiffre annoncé jeudi de la semaine dernière.

LES ALLEMANDS
SONT MECONTENTES

Le gouvernement allemand est déçu. Il s'attendait que la Russie pourrait lui fournir plus d'aide qu'elle ne lui en fournit.

Washington, 16.—D'après l'opinion des officiers américains au courant des ressources des pays slaves, la politique militaire de l'Allemagne ne lui rapportera que peu de bénéfices économiques en compensation.

Les Allemands ne pourront se procurer tout le blé qu'ils désiraient avoir. Et tous les rapports semi-officiels qu'ils se seraient emparés de 80,000,000 de minots de grain en Roumanie sont ridiculisés par les autorités ici.

Les officiers américains croient qu'il n'y a que peu de grain en réserve en Russie. Cette opinion est supportée par les rapports qui indiquent que la récolte de l'année dernière, en Russie, a été inférieure aux précédentes.

De plus, des Américains de retour disent que les doctrines révolutionnaires ont paralysé la vie économique d'un peuple ignorant qui, en plusieurs endroits, croient que le temps était arrivé où il pourrait vivre sans travailler. Plusieurs refusèrent de se livrer à aucun travail pendant plusieurs semaines.

L'Allemagne obtiendra sans doute un approvisionnement considérable d'animaux de boucherie, de ressources minières et minières; mais ces produits en général ont été grandement réduits depuis le commencement de la guerre.

M. Ralph Pickell, exportateur de grain de Chicago, qui est justement venu de Russie où il a passé six mois à étudier les conditions des récoltes, a dit aujourd'hui que les Allemands ne trouveraient pas de blé à Odessa. Le peu de grain qu'il y avait là a été utilisé depuis quelque temps par les habitants, les réfugiés et les soldats licenciés. Il prétend que Nikolaïev, et non Odessa, est le grand entrepôt de blé russe. Mais une nombreuse armée de cosaques en défend les approches.

POUR L'INSTITUT JEANNE D'ARC

Nous publions aujourd'hui les noms des deux zélatrices canadiennes-françaises, chargées de recruter les membres de l'Association des Dames patronesses de l'Institut Jeanne d'Arc. Ce sont Mlle E. Lemay, 72 rue Sussex, et Mlle May Forgues, Deschênes, P.Q.

Nous remercions notre invitation à toutes les dames catholiques de ne pas refuser leur obole à cette œuvre si importante. Tous les jours, les bonnes sœurs de l'Institut Jeanne d'Arc, qui viennent demander à l'Institut Jeanne d'Arc, une protection et un foyer. Il faudrait un local beaucoup plus considérable. Et il faut des fonds pour cela.

Les Soeurs de l'Institut font donc appel à toutes les bonnes volontés. Elles font appel au cœur de toutes les mères. Elles sont heureuses aussi de montrer les développements de leur œuvre. Elles viennent de faire l'acquisition d'un immeuble voisin qui va agrandir considérablement leur institution et qui va leur permettre de doubler bientôt le nombre de leurs pensionnaires.

Nous saluons d'avance le jour où se tiendra une vaste salle de réunion et pourra devenir le centre des œuvres féminines catholiques à Ottawa. Pour hâter ce jour et augmenter la somme de bienfaits que l'Institut peut rendre aux jeunes filles d'Ottawa, il faut absolument que les dames catholiques se donnent la main et qu'elles donnent généreusement leur contribution.

AVIS

Toutes dames ou jeunes filles désirant devenir membres de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises pourront adresser leur demande d'adhésion, et circulaire, centime comme prix de souscription annuelle à la trésorière des différentes sections. Ainsi, St-François d'Assises, Madame Laroche, 1084 rue Wellington; Notre-Dame, Madame Valiquet, 24 rue Water; Sacré-Cœur, Madame Émond, 341 rue Chapel; Ste-Anne, Madame Jean-Baptiste Renaud, 349 1/2 Carleton; St-Charles, Madame Champagne ou à la trésorière générale, Madame Alard, Union St-Joseph du Canada, rue Dalhousie, et un reçu sera adressé par Mlle Coutu, secrétaire générale.

LES ENTREPOTS

FRIGORIFIQUES

Le dernier rapport du commissaire enquêteur sur le coût de la vie, M. O'Connor, indique qu'il y a moins de vivres d'accumulés dans les entrepôts qu'il y en avait à la fin du mois dernier. La provision d'œufs a diminué de 83 pour 100 et celle de beurre de 41 pour 100. Notre exportation a augmenté considérablement. L'exportation du porc seulement a diminué.

LES SIEGES DES DEPUTES

M. Foster siègera à la droite de M. Borden et M. Rowell à sa gauche. Les autres ministres occuperont leur ancien siège ou celui de leurs prédécesseurs.

Du côté de l'opposition M. Laurier aura M. Charles Murphy à sa droite et M. Rodolphe Lemieux à sa gauche. Sur le premier rang des sièges oppositionnistes prendront place aussi MM. MacKenzie et Charles Macleod. Au second rang, MM. McColg, Robb, Ross, Bureau, Lapointe et Turgeon.

BATAILLE ENTRE
HYDROPLANES

Londres, 16.—Mardi, 2 hydroplanes anglais ont livré combat à 5 machines ennemies dans la mer du Nord, détruisant un adversaire, en abattant un autre, annonçant un rapport officiel. Les deux appareils anglais sont revenus.

L'AFFAIRE MARTIN-
BRUNET-GAUVREAU

Nous lecteurs sont au courant de la poursuite intentée par Mme H. Martin, de cette ville, contre M. E. Brunet, M.D., et M. J. Wilfrid Gauvreau, avocat. A propos de cette affaire, notre journal publiait, le 12 courant l'entrelien suivant:

"Mme Martin prête à poursuivre"

"J. J. MacCracken, avocat, a enregistré, samedi, une demande en recouvrement de \$1,250 du Dr Brunet, rue St-Patrice, au nom de Mme H. Martin, 90 rue Water. Ce montant fut obtenu d'un certain Joseph Tremblay, patient du Dr Brunet, et le païman le prétend que ces deux sont exorbitants. La demande inculpe aussi l'avocat Wilfrid Gauvreau. Mme Martin veut obtenir des détails précis sur les transactions entre le médecin et l'avocat. On prétend que Tremblay, sur son lit de mort, fit un testament en présence de M. Gauvreau et qu'il apposa sa marque au document. La plainte porte que le défunt ignorait ce qu'il faisait quand il fit sa marque sur le testament."

Notre attention ayant été attirée sur certaines erreurs qui s'étaient glissées dans cette nouvelle, nous sommes heureux de rectifier les faits, pour rendre justice à M. Gauvreau, co-défendeur dans cette affaire.

C'est pour cela que nous donnons la traduction, aussi fidèle que possible, de l'exposé de la réclamation, telle que présentée dans le bref émis le 19 février 1918:

Le 19 février 1918, en Cour Supérieure de l'Ontario, un bref fut émis en faveur de M. Brunet, demanderesse et Ernest Brunet et J. Wilfrid Gauvreau, défendeurs. La demanderesse se est une veuve habitant Ottawa; 20 le défendeur Brunet est un médecin d'Ottawa et le défendeur Gauvreau est un avocat à Ottawa.

30. Le défunt, Joseph Tremblay, du rant sa vie, habitant Ottawa, fit son dernier testament en date du 18 septembre 1917, par lequel il nommait le défendeur Gauvreau son exécuteur testamentaire, et après certains legs spécifiques, laissa tout le reste de ses biens, meubles et immeubles à la demanderesse pour sa pleine et entière puissance et possession. Le testament verbal fut remis au défendeur Gauvreau.

40. Le défunt, Joseph Tremblay, mourut le 3 octobre 1917, à l'hôpital de la rue Water, Ottawa, après un séjour d'environ trois semaines, sous les soins du Dr Brunet et le dit testament fut fait pour lui tandis qu'il était à l'hôpital, par le défendeur Gauvreau et la connaissance et avec le concours du Dr Brunet.

50. Avant sa mort, le dit testateur avait en dépôt à la banque de Toronto, à Ottawa, la somme de \$1,908.65. S'étant assuré de ce fait, le défendeur Brunet obtint du dit défunt Joseph Tremblay sa marque, en guise de signature, sur un chèque fait sur la dite banque, pour la somme de \$1,250, payable à l'ordre du dit défendeur Brunet. Ce chèque fut endossé par le défendeur Brunet et transféré au défendeur Gauvreau qui, après un certain temps, présenta le chèque pour paiement et reçut la dite somme de \$1,250 de la dite banque, remettant plus tard au défendeur Brunet, une partie de ce montant.

60. La demanderesse dit et le fait est que si le dit Joseph Tremblay fit en réalité sa marque sur le dit chèque, il n'était pas conscient de la nature de son acte et qu'aucune considération ne fut donnée par les défendeurs pour le paiement de cette somme à eux. Les deux défendeurs s'étaient alors chargés de s'occuper des affaires du dit défunt Joseph Tremblay, qui se était écroulé à eux et l'argent qu'ils reçurent ce la manière susdite fut ainsi reçu dans des circonstances qui les obligent à en rendre compte au dit Joseph Tremblay ou à l'exécuteur nommé dans son dit dernier testament après sa mort.

70. Après la mort du dit défunt Joseph Tremblay, la demanderesse se rendit chez le défendeur Gauvreau comme exécuteur, pour demander au défendeur Brunet de rembourser le dit argent, moins un montant raisonnable pour soins médicaux donnés au défunt, mais le défendeur Gauvreau refusa de faire une telle réclamation ou d'interdire une action pour l'obliger à ce faire, d'où la demanderesse se croit autorisée à prendre cette action. Pour ces raisons, la demanderesse demande: 10, que les défendeurs rendent compte de leur transaction de la dite somme de \$1,250, argent appartenant à la succession du dit défunt Joseph Tremblay, reçu par eux comme susdit.

20. Que jugement contre les défendeurs soit rendu en faveur de la demanderesse, comme légataire en vertu du testament ci-dessus mentionné pour la somme de \$1,250, moins telle somme que la Cour pourra déterminer comme compensation raisonnable aux défendeurs pour services rendus au défunt Joseph Tremblay, pendant sa vie.

30. Les frais de cette action. La demanderesse prie que cette action soit entendue dans la cité d'Ottawa.

Emis, ce neuvième jour de mars 1918, par John Ekermark, MacCracken, de la cité d'Ottawa, dans le comté de Carleton, avocat de la demanderesse.

Les douleurs passagères blasphemant et accusent le ciel; les grandes douleurs n'accusent ni ne blasphement, elles écoutent... (Alfred de Musset).

En subjuguant les coeurs on domine facilement les volontés.

N'est-il pas temps que vous vous occupiez de vos yeux?

Vous pouvez savoir au juste l'état de votre vue si vous passez 15 ou 20 minutes dans mon nouveau salon d'optique.

C. R. LAFRENIERE
Docteur Optométriste et Opticien
Avec la Pharmacie J. L. Rochester, coin Rideau et Sussex.
Téléphone R. 3535

LE CONTROLEUR
DU COMBUSTIBLE

On dit que M. Magrath a offert sa démission au premier ministre il y a quelques jours. Mais M. Borden n'y a pas voulu consentir à son départ, car le gouvernement trouve que M. Magrath a fait beaucoup pour résoudre promptement et efficacement la crise du charbon dont nous avons souffert cet hiver.

LE PAPIER A JOURNAL

Un ordre en conseil vient d'interdire l'exportation sans licence du papier à journal et de la pulpe de bois.

La Mode Pratique

PATRONS A 10 SOUS

"Marque "Gorey"

Les patrons du "Droit" sont les seuls qui suivent rigoureusement la mode. Leur emploi simple et économique satisfait les plus élégantes.



5747

5747—Robe de fillette, 4 grandeurs; 6, 8, 1 et 12 ans. Matériaux: 3 verges en 36 pour 8 ans.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au département des patrons du "Droit", Ottawa, Ont.

Département des coupons

COUPON 5747

Nom
Rue
Ville
Grandeur
Age
Pour fillettes ou enfants, mentionner l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au département des patrons du "Droit", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

8247—Robe de fillette, 4 grandeurs; 6, 8, 1 et 12 ans. Matériaux: 3 verges en 36 pour 8 ans.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au département des patrons du "Droit", Ottawa, Ont.

Département des coupons

COUPON 5747

Nom
Rue
Ville
Grandeur
Age
Pour fillettes ou enfants, mentionner l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au département des patrons du "Droit", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

8247—Robe de fillette, 4 grandeurs; 6, 8, 1 et 12 ans. Matériaux: 3 verges en 36 pour 8 ans.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au département des patrons du "Droit", Ottawa, Ont.

Département des coupons

COUPON 5747

Nom
Rue
Ville
Grandeur
Age
Pour fillettes ou enfants, mentionner l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli, au département des patrons du "Droit", avec 10 sous, soit en timbres, soit en argent et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

8247—Robe de fillette, 4 grandeurs; 6, 8, 1 et 12 ans. Matériaux: 3 verges en 36 pour 8 ans.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au département des patrons du "Droit", Ottawa, Ont.

Département des coupons